

Lors d'un déplacement avec le service de transport adapté de la MRC de L'Érable, le chauffeur doit s'assurer que le client ayant une déficience intellectuelle soit pris en charge par un responsable à la destination.

Si vous jugez que la personne dont vous avez la charge est suffisamment autonome et qu'elle ne nécessite pas de prise en charge à destination, veuillez compléter ce formulaire de demande dérogation de gardiennage. (Un formulaire par client).

Par souci de sécurité, il est important que le service de transport soit avisé qu'une dérogation de gardiennage a été accordée à un client.

Identification de l'utilisateur

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Numéro de téléphone :

Courriel :

Identification du parent :

Numéro de téléphone :

Identification de l'organisme et de l'intervenant

Organisme :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Numéro de téléphone :

Courriel :

Est-ce que la personne peut être laissée à la destination de son choix?

Oui

Non

Est-ce que la personne peut être laissée seule à la résidence?

Oui

Non

- A-t'elle une clé pour entrer?

Oui

Non

La présente dérogation est autorisée par :

Nom :

Prénom:

Date :

Signature :

En signant cette dérogation, vous dégagez le service de transport collectif de la MRC de L'Érable de toute responsabilité quant à la sécurité et à l'encadrement de l'utilisateur faisant l'objet de cette demande de dérogation une fois rendue à destination.